



FILIÈRE Travaux publics

Formation par apprentissage

CAP Conduite d'Engins des Travaux Publics et Carrières (CETPC)

La formation :

Pourquoi ce CAP ?

Être autorisé à conduire les différents engins permettant l'exécution de travaux de terrassements, d'extractions de matériaux, de préparation de sols, de nivellement au sein des entreprises routières, de canalisations, de terrassement et de carrière.

Centres d'intérêt :

- Travailler en extérieur
- Travailler en équipe
- Aime la précision

DURÉE : 2 ans | NIVEAU 3 | Formation en présentiel

CAP Conduite d'Engins des Travaux Publics et Carrières (CETPC)

Pour qui est cette formation ?

Niveau d'entrée après la 3ème.
Âge minimum requis 15 ans révolus jusqu'à 29 ans. Avoir signé un contrat d'apprentissage.



Objectifs :

À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Analyser une situation professionnelle
- Réaliser un ouvrage avec tous types d'engins
- Effectuer l'entretien et la maintenance de premier niveau de tous types d'engins



Le contenu :

Domaines professionnels (530h) :

- Dessin-sols matériaux- topographie
- Technologie machine générale maintenance
- Travaux pratiques (conduite)
- Sécurité

Domaines généraux (380h) :

- Mathématiques
- Sciences physiques
- Français
- Histoire-Géographie
- Anglais
- Prévention – Santé et environnement
- Education physique et sportive



Modalités pédagogiques et d'alternance :

26 semaines en centre (soit 910 h)

68 semaines en entreprise

10 semaines de congés payés pour les 2 années

Cours théoriques et pratiques, plateaux techniques, simulateurs de conduite, salles informatiques, centre de ressources documentaires.



Evaluation et validation du diplôme :

Validation du diplôme en épreuves terminales avec des écrits et pratiques.



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et tests de positionnement.

Possibilité de parcours modulaire et individualisation du parcours.



Et après ?

MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'engins de travaux publics et carrières, Grutier

Employeurs : Entreprises de TP tous domaines (routes, terrassements, canalisations, génie civil, réseaux), entreprises du bâtiment et espaces verts, collectivités (services de l'équipement et services techniques communaux).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).

Exemples :

- BAC PRO Maintenance des matériels - Option A matériels agricoles
- BAC PRO Maintenance des matériels - Option B matériels de construction et de manutention
- BAC PRO Maintenance des matériels - Option C matériels d'espaces verts
- BAC PRO Travaux publics
- BP Conducteur d'engins : travaux publics et carrières



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles. Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Gare ferroviaire à proximité.

TAUX DE RÉUSSITE AUX
EXAMENS EN 2023

100%

TAUX D'INSERTION
EN 2023

100%

TAUX D'APPRÉCIATION
EN 2023

74%

Ouverture de la session de formation sous réserve d'un nombre suffisant de participants inscrits

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfa.vienne@educagri.fr

CDFAA de la Vienne - VENOURS - 86480 ROUILLE / www.venours.fr

→ Réponse sous 8 jours